

Coordonnées en cas d'urgence, d'oubli ou de perte de votre carte magnétique

Appelez les services d'urgence directement avant de nous prévenir :

Le SAMU au	15
La police au	17
Les pompiers au	18

L'Accueil des Jeunes et les conseillers sont joignables de 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au jeudi et de 9h à 12h et de 13h à 17h le vendredi sur le numéro suivant :

N ° 03 29 79 17 26

Le veilleur est joignable de 19h à 23h du lundi au vendredi sur le numéro suivant :

N ° 06 10 28 60 74

L'astreinte est joignable tout le week-end sur le numéro suivant :

N ° 03 29 79 73 13

La perte de carte, l'oubli de carte ne sont pas considérés comme une urgence sur les temps de week-end, il s'agit d'une intervention de l'astreinte. Les déplacements du personnel pour tout oubli ou perte de carte magnétique sont facturés 30€ directement sur les comptes des résidents.

Il vous est possible en cas d'absence et d'urgence de nous joindre sur la ligne suivante :

Ce numéro est à utiliser à défaut de réponse sur la ligne courante et pour signaler tout problème important, voir urgent nécessitant la présence d'une personne du F.J.T. : sinistres, troubles par des tiers, problèmes de santé ...

N ° 03 29 79 73 15

Il est possible de nous joindre par mail aux deux adresses suivantes :

aj.habitatjeunes@gmail.com > adresse électronique de Monsieur DELRUE, Directeur de l'Association.

ajreclamation@gmail.com > adresse électronique ouverte à la direction pour des réclamations qui peuvent concerner "le logement, une dégradation, un problème de voisinage etc....".

A l'Accueil des Jeunes, nous accordons une importance particulière au lien avec les résidents. Pour favoriser l'expression de chacun, nous multiplions les canaux de communication, tels que des réunions régulières, des CVS, et des boîtes à idées, afin que chaque voix puisse être entendue et valorisée.

La direction